

Newsletter juin 2009

Impact de la crise sur l'arrondissement de Mons : quelques indicateurs.

Le mensuel édité en mai 2009 par Le Forem, *Marché de l'emploi, Chiffres et commentaires - avril 2009*¹, s'interrogeait sur l'impact de « la crise » en Région Wallonne. Cette publication du Forem visait à dresser un bilan « avant » et « après le début de la crise », dont le déclenchement est situé par les auteurs en octobre 2008. Plusieurs indicateurs sont passés en revue au niveau de la Région wallonne. On y apprend², notamment, qu'entre mars 2008 et mars 2009, le nombre de faillite a augmenté de 25% et que le nombre d'heures de travail intérimaire a diminué de 29.6%. Au regard des chiffres du chômage, il semble que les employeurs aient continué à privilégier l'utilisation du chômage temporaire au licenciement. En effet, sur cette même période, le nombre de chômeurs temporaires a progressé de 58% tandis que le nombre de chômeurs complets indemnisés a augmenté de 0.9%. Pour la même période le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté de 3,2%³.

Se basant sur la comparaison entre mars 2008 et mars 2009, le Forem fait le point sur la situation de l'indicateur de demande d'emploi⁴ six mois avant et six mois après le début de la crise. Il souligne ainsi qu'en mars 2008, ce taux était pour la Région wallonne de 14.1%, soit l'un des plus bas enregistré ces dernières années. L'arrondissement de Mons affichait également un taux relativement bas par rapport aux années précédentes mais toutefois encore élevé par rapport au taux régional, soit un indicateur de demande d'emploi de 18,5%. Six mois après la crise, en mars 2009, le taux indicateur de demande d'emploi en Région wallonne avait faiblement augmenté de 0.5 points de pourcentage (soit un taux de 14,6%). Cette évolution n'a pas été uniforme sur l'ensemble des sous-régions: celle de Mouscron Verviers, Liège et Huy semblent les plus touchées notamment en raison de l'importance du secteur industriel. L'arrondissement de Mons subit de manière moindre les effets de la crise en raison de son économie peut sensible aux conjonctures : notamment en raison de la faiblesse de l'emploi dans le secteur de l'industrie et l'importance de l'emploi public. Il reste, toutefois, avec l'arrondissement de Charleroi, la sous région où l'indicateur de demande d'emploi est le plus élevé.

En exploitant les derniers chiffres disponibles, et l'évolution sur base annuelle, les constats sont les mêmes. Tout comme en Wallonie, on observe à Mons une hausse essentiellement du chômage temporaire. En comparaison à la Région wallonne, l'impact de la crise sur les différents indicateurs et taux pour la zone de Mons (ci-dessous DR de Mons) sont moindre mais la situation moins favorable du territoire au regard de l'indicateur de demande d'emploi persiste (18,51% en juin 2009 contre 14,30 en Wallonie).

Nombre de chômeurs selon la catégorie en mai 2008 et 2009 – DR de Mons.

	mai 2008	mai 2009	évolution à un an
Chômeurs temporaires	3080	4795	+ 55,68% (+64,75% en RW)
Chômeurs complets indemnisés	18632	18848	+1,16% (+ 3,66% en RW)

Source de données : ONEM (statistiques interactives sur www.onem.be)

Nombre de demandeurs d'emploi inoccupés et indicateur de demande d'emploi en juin 2008-2009 – DR de Mons

Données	juin-2008	juin-2009	Evolution à un an
Demandeurs d'emploi inoccupés	20.710	21.762	+ 5,08% (RW= + 5,78%)
Demandeurs d'emplois demandeurs d'allocation + jeunes en stages d'attente (DEDA+JSA)	19.069	19.842	+ 4,05% (RW= + 7,05%)
Indicateur de demande d'emploi ((DEDA+JSA)/population active)	17,79%	18,51%	+ 0,72 p.p. (RW= + 0,94p.p.)

Sources de données : Le FOREM (Emploi du temps – photo locale sur www.leforem.be)

Enfin si les écarts annuels observés ci-dessus (de mai 2008 à mai 2009 pour les données de l'ONEM, et de juin 2008 à juin 2009 pour celles du Forem), sont plus importants que ceux observés entre mars 2008 et mars 2009, cela n'est pas nécessairement le fruit d'une amplification des effets de la crise. L'évolution de cet écart est

¹ Le Forem, Marché de l'emploi, Chiffres et commentaires avril 2009, mensuel numéro 5, Mai 2009.

² Idem, p1.

³ Idem p 8.

⁴ Soit la somme des demandeurs d'emploi demandeurs d'allocation et des jeunes en stages d'attente divisée par la population active

également due à des effets saisonniers dont l'importance peu varier ou simplement à la tendance générale en 2008 qui, jusqu'à ce que les effets de la crise se fassent sentir, étaient à la baisse. Comme effet saisonnier, on peut citer à titre d'exemple l'inscription des jeunes sortant des études sur les chiffres du mois de juin. Par rapport aux effets de la baisse de certains indicateurs en 2008, on notera que si l'écart en pourcents entre juin 2008 et juin 2009 du nombre de demandeurs d'emploi demandeurs d'allocation et ceux en stades d'attente est supérieur à celui entre mars 2008 et mars 2009, cela est essentiellement dû à la diminution plus importante de cette population entre mars 2008 et juin 2008 qu'entre mars 2009 et juin 2009